

11/04/2018

Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte sur persistance

Polluant(s) en cause	Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre. Présence de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
Zones concernées	Stations de l'île de Cayenne et de Kourou
Prévision de seuil dépassé	Seuil d'alerte sur persistance : au moins 50 µg/m³ de moyenne journalière sur 3 jours constatés
Commentaires	Nous sommes en dépassement de seuil depuis le 09 avril. Le dépassement devrait durer au moins jusqu'à jeudi, nous continuons donc la procédure d'alerte sur persistance.
Prévisions	Pas d'amélioration flagrante en vue.

Recommandations sanitaires

Aux personnes sensibles et vulnérables (nourrissons, personnes âgées, asthmatiques, allergiques, déficients respiratoires chroniques, insuffisants cardiaques, femmes enceintes), **nous recommandons de :**

- éviter les déplacements sur les axes routiers et à leurs abords, notamment aux périodes de pointe.
- éviter les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur jusqu'à la fin de l'épisode. Reporter les activités qui demandent le plus d'effort.
- privilégier les activités calmes dans les établissements recevant de jeunes enfants.
- prendre conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin en cas de gêne respiratoire ou cardiaque (essoufflement, sifflements, palpitations, ...).

Nous recommandons à la population générale de :

- réduire les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) en plein air ou en intérieur jusqu'à la fin de l'épisode
- prendre conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin en cas de gêne respiratoire ou cardiaque (essoufflement, sifflements, palpitations, ...).

Recommandations comportementales

Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

- ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abatti ;
- privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...) ;
- éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).